

LE JARDIN D'EPICURE

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

06 49 92 22 12 / 06 79 28 19 02

amaplejardindepicure@gmail.com

<http://amaplejardindepicure.e-monsite.com/>

CONTRAT de PORC distribution le MERCREDI 2 JUIN 2021 A Rassuen de 17h à 18h30 Date limite de commande le 26 MAI

LES CONTRACTANTS :

Le présent contrat est passé entre :

GAEC FAUDON

Paysan en élevage biologique de porc demeurant à GRANS.
désigné le producteur d'une part,

Et

L'adhérent(e) de l'AMAP Le jardin d'Epicure désigné(e) l'amapien(ne) d'autre part.

M. MME :

☎ Mob :

CONTRAT UNIQUE

Les parties s'engagent mutuellement, pour une distribution de viande de porc (issu de l'agriculture biologique) **uniquement** à la date indiquée sur le contrat.

Cet engagement répond à la charte des AMAP qui mentionne, entre autres, que :

⊗ L'AMAPien(ne) paie d'avance une partie de la production de viande au producteur, le solde sera réglé lors de la distribution.

⊗ L'AMAPien(ne) accepte les aléas de la production et doit comprendre que les paramètres du colis peuvent varier.

⊗ L'AMAPien(ne) s'engage à respecter la charte des AMAP ainsi que les statuts de l'Association et à adhérer au réseau les Amap de Provence.

⊗ Le producteur s'engage à fournir un colis de viande (issu de l'agriculture biologique) suivant la demande de l'amapien(ne) indiquée ci-dessous. Le producteur s'engage à être présent lors des distributions, suivant ses disponibilités, à produire dans le respect de la charte des AMAP et à informer les amapien(nes) sur ses savoir-faire, pratiques et contraintes.

⊗ Les colis non retirés seront redistribués.

Glacière ou sac isotherme nécessaire au transport.

- COLIS SOUS VIDE DE 5/6 KG environ à 14 € 60 €/kg avec :

- 1 rôti,
- 6 côtes,
- 1 kg de sauté,
- 1 kg de chipolatas
- 1 kg de saucisses
- Chorizo
- 1 tranche de pâté Provençal
- 1 tranche de fromage de tête
- 1 caillette

Nombre de colis :

Istres, le

Amapien(ne)

Mme Faudon